

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le sept mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Jacques HYEST, maire.

Etaient présents : mesdames BLOUZAT N, PERON N, REES A, VINCENT Cl, monsieur HYEST J.J. , ROQUES G, et LAPKOFF V.

Pouvoir de THILLOU D à J.J. HYEST

Absent : LAPKOFF V.

Ordre du jour :

- **Vote du compte administratif du C.C.A.S. 2013 et du budget prévisionnel 2014**
- **Vote des comptes administratifs 2013 –Commune et Service de l'Eau**
- **Approbation des comptes de gestion 2013 du Trésorier**
- **Formation du bureau de vote pour le 23 mars**
- **Questions et affaires diverses**

Le Conseil Municipal,

Le compte rendu de la séance du 13 décembre 2013 n'ayant soulevé aucune remarque est adopté à l'unanimité.

VOTE le compte administratif 2013 de la commune, présenté par Jean-Jacques HYEST, maire, comme suit :

- FONCTIONNEMENT :

Recettes : 264.186,07 €

Dépenses : 226.370,81 €

Report N-1 : 88.583,10 €

Il ressort un excédent de fonctionnement 2013 de : 126.398,36 €

- INVESTISSEMENT :

Recettes : 113.277,63 €

Dépenses : 82.266,79 €

Report N-1 : - 57.473,38 €

Il ressort un déficit d'investissement 2013 de : 26.462,54 €

Le résultat global de l'exercice 2020 fait ressortir un excédent global de clôture de 99.935,82 €.

Le Conseil municipal AFFECTE les résultats de l'exercice 2013 comme suit :

- Compte 001 (déficit d'investissement reporté) : 26.462,54 €
- Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 99.935,82 €
- Compte 1068 : (excédent de fonctionnement capitalisé) : 26.462,54 €

Le Conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

Le Conseil d'administration VOTE le compte administratif 2013 du service de l'eau, comme suit :

- EXPLOITATION :

Recettes	:	9.644,68 €
Dépenses	:	9.459,55€
Excédent 2012	:	1.242,32 €

Il ressort du résultat de clôture d'exploitation 2013 **un déficit de 1.057,19 €**

- INVESTISSEMENT :

Recettes	:	132.651,10 €
Dépenses	:	201.701,64 €
Excédent 2012	:	28.377,66 €

Il ressort du résultat de clôture d'investissement 2013 **un excédent de 9.327,12 €.**

Le Conseil AFFECTE les résultats de l'exercice 2010 comme suit :

- Compte 001 (excédent d'investissement) : 9.327,12 €
- Compte 002 (déficit de fonctionnement reporté) : 1.057,19 €

Le Conseil d'administration du service de l'eau déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

Le Conseil d'administration décide des durées d'amortissement des travaux et des aides financières relatives à la réhabilitation du château d'eau :

Considérant les travaux de réhabilitation du château d'eau et les subventions et aides financières reçues pour ces travaux ;

Vu les dépenses engagées sur les exercices 2011, 2012 et 2013 ;

Vu les différentes conventions concernant les aides financières et subventions allouées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil général de Seine et Marne et la Réserve Parlementaire du Sénat ;

Vu le procès verbal de réception des travaux en date du 11 novembre 2013 ;

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,
Où l'exposé de monsieur le Président,

I - DECIDE d'amortir les travaux de réhabilitation du château d'eau réalisés sur les exercices 2011, 2012 et 2013 pour un montant total de **189.347,78 € sur une durée de 50 ans à compter de l'exercice 2014.**

II – DECIDE d'amortir les subventions et aides financières allouées pour un total de **118.845,67 €** sur une durée de 20 ans. A compter du 1^{er} janvier 2014 l'amortissement portera uniquement sur les subventions reçues en 2013, soit : 56.814,67 €. Le solde, soit : 55.031 € sera amorti sur la même durée de 20 ans, à compter de l'exercice 2015.

Formation du bureau de vote pour l'Election Municipale du 23 mars 2014 :

De 8 h 00 à 10 h 30 :

- M. J.J. HYEST
- M. THILLOU Guy
- Mme VINCENT Claudette

De 10 h 30 à 13 h 00 :

- Mme PERON Nathalie
- Mme REES Annie
- Mme POUPART Josette

De 13 h 00 à 15 30 :

- M. CHUPEAU olivier
- Mme NIEUTIN Nicole
- M. LELLOUCHE Steve

De 15 h 30 à 18 h 00 :

- Mme BLOUZAT Nicole
- M. ROQUES Gilles
- M. LEMARNE Frédéric

Questions et affaires diverses :

- Le Conseil municipal donne son accord pour le renouvellement du contrat signé avec le groupe SACPA pour la gestion des animaux en ville (échéance du contrat le 30 juin 2014).
- Fréquentation de la déchèterie par la population communale :

622 visites dont 554 à la déchèterie de Saint-Pierre-Les-Nemours et 4 à La Chapelle la Reine. Environ 100 foyers possèdent une carte.

Monsieur le maire précise que la nouvelle déchèterie de Château-Landon devrait ouvrir ses portes en septembre 2014.

- Acquisition d'un tableau de M .Frédéric CURE, qui expose actuellement en mairie, intitulé *le Pin*.
- Commémoration du 19 mars – cessez le feu en Algérie. (Invitations remises aux élus). Rendez-vous devant la mairie à 18 heures le mercredi 19 mars 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 10 mars 2014